

Le Grand Débat – Nos 43 propositions

Les évènements passés et actuels des gilets jaunes, au-delà des excès et l'irresponsabilité de certains, appellent une réflexion.

Comment pourrait-on dans notre région en particulier ne pas mesurer les injustices et discriminations liées à l'isolement et à la paupérisation de certains de nos territoires. Nous écrivons, débattons, depuis plusieurs années sur cela, l'inégalité de l'accès aux soins suivant sa situation géographique, le gâchis des paysages au nom d'une mondialisation faisant fi des patrimoines, l'inconscience totale concernant le réchauffement climatique et la volonté de pérenniser des modes de déplacement, de consommation obsolètes, l'incapacité des territoires à prendre leur destin économique et politique en main face à un état centralisateur, etc... Sans doute nous avons eu raison trop tôt, dans l'indifférence générale.

Les évènements ont marqué la sous-représentation politique des corps intermédiaires, syndicats, associations, Think Tank, gouverner signifiant autisme et cynisme la plupart du temps.

Le Président de la République appelle un grand débat par l'intermédiaire des Maires. Le Think Tank « Droits de Cité » va donc participer à ce grand débat et nous remettrons à Monsieur Arnaud ROBINET, Maire de Reims, quarante-trois propositions pour qu'il les fasse valoir.

Propositions du Think Tank « Droits de Cité » :

Démocratie et citoyenneté

1. Participation aux élections obligatoire, prise en compte du vote blanc
2. Consultation citoyenne sur des sujets locaux à l'initiative des élus, des associations, des citoyens regroupés au travers d'une pétition dont le nombre sera proportionnel à la collectivité concernée (par exemple 10, 20 % de la population de la collectivité concernée)

3. Modification du mode de représentation au sein des conseils municipaux avec un tiers de sièges pour la société civile par tirage au sort sur les listes électorales des votants à la dernière élection
4. Réformer les conseils économiques et sociaux au niveau national, régional, local, pour éviter les postures stériles, les modes de désignation obsolètes. Qu'un tiers des conseillers soit désigné par tirage au sort sur les listes électorales parmi les votants à la dernière élection et que leur rôle soit élargi à l'évaluation de l'application des lois
5. Contrôle et évaluation des politiques publiques et responsabilité des élus par la publication de tous les contrats liant public/privé
6. Transparence obligatoire sur les politiques publiques locales par le biais d'une application numérique dédiée, par collectivité, expliquant mensuellement les décisions, projets, etc...
7. Utilisation du nouveau « service militaire » pour inculquer les règles de la citoyenneté et faire signer à son terme un pacte citoyen de compréhension et de respect des institutions et de ses concitoyens
8. Continuité des politiques publiques nationales, a minima, pendant un quinquennat
9. Développement de l'éducation civique au collège, au lycée pour permettre aux jeunes une lecture éclairée de la vie sociétale et dans le cadre d'une mixité sociale
10. Tirage au sort de citoyens pour assister aux conseils municipaux, communautaires, départementaux, etc.... comme Grands Témoins
11. Obligation d'être syndiqué

Organisation de l'Etat et des Collectivités Publiques

12. Les documents d'urbanismes, d'aménagement du territoire doivent être pensés par la totalité du corps social et non pas seulement imposés par les institutionnels, les Chambres de Commerce et d'Industrie, Chambres d'Agriculture, Associations de sauvegarde de l'environnement, représentants du monde économique, etc... doivent participer à l'élaboration de ces derniers

13. Suppression des départements pour transfert des compétences sociales aux intercommunalités et les autres aux régions pour réduire le millefeuille administratif
14. Obligation de faire coïncider bassin de vie et limites administratives
15. Rendre opérationnelle la loi MAPTAM en institutionnalisant les solidarités entre métropoles et territoires ruraux alentours
16. Définir des « doctrines d'emplois » de la part de l'état, permettant une articulation précise avec les collectivités territoriales, sont concernés tous les sujets régaliens, risques territoriaux, sécurité, santé, éducation, etc...
17. Chaque projet d'investissement, de construction, d'infrastructure, devra faire l'objet d'une étude de marché établissant le besoin réel et le coût global pour la collectivité (investissement + gestion) et l'impact sur la fiscalité
18. Etablir une hiérarchie entre les différents documents d'urbanisme, du STRADET, SCOT, PLUI, PLU, pour qu'il y ait une visions globale et autorité, du plus général au plus particulier
19. Etablir une règle précise sur la possibilité, pour une agglomération, de devenir une métropole. Un bassin de vie de 400 000 habitants doit pouvoir devenir métropole sans qu'il soit pour autant un bassin d'emploi continu de 400 000 habitants, ainsi, la solidarité métropole/territoires ruraux pourra être élargi et l'ensemble des territoires sera traité d'une manière identique
20. Donner aux régions, autorités, compétences, financement sur la totalité des transports ferrés, routiers, fluviaux. La SNCF garde les TGV et devient prestataire de services
21. Hors régalien, plus d'emploi à vie
22. Organisation d'un « Matignon » de la refondation sociale sur la base des conclusions du Grand Débat

La transition écologique

23. Tous les projets d'aménagement, de construction, d'infrastructure doivent être assortis d'une étude sur les impacts en terme de transport, de consommation d'énergie, de pollution et présenter un impact zéro
24. Toutes villes, bourgs, villages devront, chaque année, faire un état des lieux des pollutions constatées par soucis de transparence et d'information de nos concitoyens et établir, sur le temps d'un mandat, l'objectif de réduction des pollutions
25. Interdire tout développement nécessitant l'artificialisation des sols, agricoles, naturels
26. Généraliser, par des mesures incitatives dans les grandes villes, des systèmes de chauffage urbain basé sur les énergies renouvelables
27. Les transports ferrés, routiers, fluviaux, sous la responsabilité des régions, doivent présenter une alternative vertueuse au transport tout voiture, par le développement de TER, de bus non polluant, de véhicules partagés autonomes, de déplacements doux, etc...
28. Etablir un prix national de la transition énergétique sur toute recherche, innovation, allant dans ce sens
29. Engager l'agriculture, la viticulture dans une mutation profonde vers le bio, le vertueux, assortie à un pacte citoyen où la grande distribution devra acheter cinquante pourcent de cette production
30. Chaque chambre d'agriculture sous le contrôle de l'état devra établir un bilan des pollutions générées
31. Les villes, bourgs, villages, devront lutter contre l'uniformisation des paysages ruraux et urbains pour retrouver leurs patrimoines, à cette fin, l'état devra établir une doctrine précise de reconquête de ces derniers
32. Obligation sera faite à toute collectivité de présenter un plan annuel de déplacements doux autonome par rapport aux voiries véhiculées. Plan permettant de traverser, au moins dans les quatre dimensions cardinales, leur territoire

L'action publique

33. Pour lutter contre l'inégalité de l'accès aux soins suivant sa situation géographique, les régions, adossées aux ARS, devront établir une organisation territoriale de la santé basée, par un maillage le plus fin possible, sur la télémédecine et le numérique
34. Un dossier médical personnalisé sera établi pour chaque français, qui, ainsi, pourra être suivi dans le cadre de la nouvelle organisation territoriale de santé
35. Pour lutter contre les déserts français, l'immigration pourra permettre d'enrayer le phénomène
36. Prévention, dépistage, éducation de la santé dans les écoles, collèges et lycées (nutrition, risques, pollutions)
37. Autonomie des établissements scolaires sur le plan de leurs gestions
38. Réformer la formation des conseillers d'orientation en rendant obligatoires et récurrents des stages en entreprises
39. Aligner enseignement supérieur et filières professionnelles
40. Réformer l'audiovisuel public pour une meilleure compréhension du monde
41. Offrir, sur la base du volontariat, des missions d'intérêt général pour chaque chômeur
42. Imposer symboliquement (5 à 10 €) les 57 % de français qui ne payent pas l'impôt sur le revenu en expliquant à quoi sert ce dernier, engager une grande réforme de la fiscalité pour plus de justice mais aussi plus d'équité
43. Organiser la représentation de l'Etat dans les territoires par une préfecture régionale et des sous-préfectures locales, l'échelle départementale étant supprimée